



**ETUDE PLAIDOYER
SUR LES DETERMINANTS DE LA
SOUS-NUTRITION EN LIEN AVEC LES
INEGALITES DE GENRE EN AFRIQUE DE
L'OUEST ET DU CENTRE**

**CAMEROUN, COTE D'IVOIRE,
MAURITANIE**

Termes de Référence

Juin 2023

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Présentation d'ACF

Créée en 1979, Action contre la Faim (ACF) est une organisation non gouvernementale internationale qui lutte contre la faim dans le monde. Sa charte des principes humanitaires - indépendance, neutralité, non-discrimination, accès libre et direct aux victimes, professionnalisme, transparence - fonde son identité depuis plus de 40 ans. Sa mission est de sauver des vies en éliminant la faim par la prévention, la détection et le traitement de la sous-nutrition, en particulier pendant et après les situations d'urgence liées aux conflits et aux catastrophes naturelles. Action contre la Faim (ACF) coordonne ses programmes autour de 5 domaines d'activités : Nutrition et Santé - Santé Mentale, Soutien Psychosocial et Protection - Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence - Eau, Assainissement et Hygiène - Plaidoyer.

Action Contre la Faim est un acteur majeur de la lutte contre la sous-nutrition (SN) qui intervient dans plus de 50 pays et son expertise est reconnue. Elle s'appuie sur un département expertise, plaidoyer et recherche scientifique. Grâce à l'action coordonnée de ses sièges, bureaux pays et régionaux, ACF est intervenue, en 2020, dans près de 50 pays d'Afrique.

En 2021, Action contre la Faim est venue en aide à plus de 25 millions de personnes dans 46 pays à travers le monde.

Crise alimentaire et causes profondes

Depuis 5 ans, la faim est repartie à la hausse, et les crises alimentaires, voire les situations de pré-famine, se multiplient. Le rapport des Nations Unis sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022 indique qu'en dehors même des situations de crise aigüe, 3 milliards de personnes n'ont pas accès à un régime alimentaire sain et la sous-nutrition est la cause de près de la moitié des décès des enfants de moins de 5 ans dans le monde. Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), la crise alimentaire mondiale, conjonction de crises concurrentes causées par des chocs climatiques, des conflits et des pressions économiques, a fait passer le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde de 282 millions à 345 millions au cours des seuls premiers mois de 2022. Au cours des trois dernières années, les chiffres de la faim n'ont cessé d'atteindre « de nouveaux sommets ». La gravité de ces chiffres et leur augmentation continue obligent à une réelle remise en cause des systèmes et décisions menant à cette situation et des réponses apportées jusqu'à maintenant, qui ne fonctionnent pas pour près de la moitié de l'humanité, et dans tous les cas pour les plus vulnérables d'entre nous.

Les causes profondes de la faim sont largement identifiées allant de l'impact des conflits, souvent prolongés, qui affectent aujourd'hui toutes les populations civiles de ces zones ; les effets des crises climatiques et environnementales, et la défaillance des gouvernances locales, nationales et globales à y faire face.

La montée des inégalités socio-économiques et la persistance des injustices de genre viennent aggraver la sous-nutrition et l'insécurité alimentaire.

Le Projet CPP

Depuis sa création, Action Contre la Faim et ses partenaires se sont engagés dans la lutte contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire à travers plusieurs projets. Le projet Convention de Partenariat Pluriannuel (CPP) constitue l'une des réponses, parmi tant d'autres, en cours de mise en œuvre dans la lutte contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest et du Centre.

L'objectif de la CPP II est de contribuer à la sécurité nutritionnelle dans les 6 pays suivants : Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Madagascar, Mauritanie, Tchad. Plus spécifiquement, cela vise à renforcer les services déconcentrés de santé, nutrition, santé mentale et d'eau, d'hygiène et d'assainissement, notamment via la prise en compte de la voix de la société civile et des communautés dans la gouvernance des systèmes de santé et EAH. Cela consistera à développer et piloter les stratégies de renforcement des systèmes de santé (RSS) - santé, santé mentale, nutrition, WASH- dans les pays concernés par le projet pour une meilleure prise en charge des causes de la sous-nutrition.

Le Plan Stratégique International (ISP 3 - 2021-2025) du réseau ACF propose de poursuivre l'évolution de son mode opératoire qui, en plus de maintenir un haut niveau d'intervention, souhaite agir en partenariat avec les OSC des pays concernés et influencer les politiques publiques pour modifier les causes structurelles de l'insécurité nutritionnelle. La Convention de Partenariat Pluriannuel (CPP) Confluences vient appuyer l'ISP3 à travers une plus forte valorisation de ses actions pour lutter contre la faim via un continuum de projets associant « opération-innovation-plaidoyer-communication » dans une démarche d'intervention multi sectorielle incluant des volets techniques : Santé/Nutrition, SAME, EHA, SMPS, etc.

Cette démarche implique le renforcement de la qualité des connaissances sur les facteurs sous-jacents de la sous-nutrition via des diagnostics, études, évaluations et la capitalisation et diffusion des pratiques au sein du réseau ACF et de ses partenaires, l'appui au développement d'approches transformatrices des normes du genre dans la prise en compte de la sous-nutrition et le renforcement de l'engagement de la société civile auprès des instances décisionnelles du niveau local au niveau global.

C'est dans cette optique qu'Action contre la faim a jugé nécessaire de mener une étude pour identifier les déterminants de la sous-nutrition en lien avec les inégalités de genre et à émettre des recommandations en matière d'autonomisation et le pouvoir de décision des femmes pour prévenir toutes les formes de malnutrition.

II- OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif global de cette étude est d'identifier et analyser les disparités de genre dans la prévalence de la sous-nutrition. Il s'agira d'examiner les différences entre les hommes et les femmes, les filles et les garçons dans toute leur diversité en termes de sous-nutrition et d'identifier les facteurs sociaux et de genre qui contribuent à ces disparités, d'émettre des recommandations en matière d'autonomisation et la participation à la décision des femmes pour prévenir toutes les formes de malnutrition. Cette étude inclura les enjeux de surcharge de travail domestique non rémunéré, travail décent, droits santé sexuels et reproductifs, pratiques de soins dont l'allaitement au Cameroun, Côte d'Ivoire et en Mauritanie.

De manière spécifique il s'agira :

- De comprendre les déterminants sociaux de la sous-nutrition : Examiner les facteurs sociaux, économiques, environnementaux et culturels qui influencent la sous-nutrition, en mettant particulièrement l'accent sur les inégalités de genre et leur impact sur la disponibilité, l'accès et l'utilisation des ressources alimentaires.
- Analyser les rôles et les responsabilités liés au genre dans la nutrition : Étudier les normes de genre, les rôles traditionnels, les responsabilités familiales et les dynamiques de pouvoir qui peuvent affecter la nutrition, en se concentrant sur la répartition inégale des tâches liées à la production alimentaire, la préparation des repas et les soins aux enfants.
- Examiner l'accès aux ressources et aux services : Évaluer l'accès des femmes et des hommes aux ressources essentielles telles que l'eau potable, les terres agricoles, les crédits, les services de santé maternelle et infantile, et analyser comment ces inégalités d'accès peuvent influencer la nutrition.
- Proposer des recommandations pour l'intégration de l'égalité des sexes dans les politiques et programmes de nutrition : Sur la base des résultats de l'étude, formuler des recommandations spécifiques pour promouvoir l'égalité des sexes dans les politiques et programmes de nutrition, afin de réduire la sous-nutrition et de favoriser un accès équitable à une alimentation adéquate pour tous.
- Proposer une stratégie de sensibilisation et de promotion du plaidoyer : Utiliser les résultats de l'étude pour faire des recommandations sur la sensibilisation des décideurs politiques, des praticiens du développement et du grand public sur l'importance de l'égalité des sexes dans la lutte contre la sous-nutrition, et plaider en faveur de politiques et de programmes plus

inclusifs et équitables.

III- CHAMP DE L'ETUDE

L'étude couvre 3 pays du projet CPP II, à savoir le Cameroun, la Côte d'Ivoire et la Mauritanie. Une mission de collecte de données dans les 3 pays de mise en œuvre du projet est attendue.

L'étude de cette deuxième phase du projet CPP fournira des éléments d'analyse à intégrer pour une future intervention prenant en compte les besoins spécifiques des pays concernés et servira de preuves pour le plaidoyer d'ACF et de ses partenaires à différents niveaux, national, régional et international.

IV- METHODOLOGIE

ACF sélectionnera un.e consultant.e ou une équipe de consultant.e.s pour mener cette étude, à partir d'un appel d'offres, selon les procédures du bailleur.

Le/la consultant.e ou l'équipe de consultant.e.s soumettra une proposition méthodologique dans laquelle il/elle décrira sa démarche d'étude, ainsi qu'une liste de questionnements relatifs aux objectifs définis.

De manière générique, la méthode devra tenir compte des points de vue de tous les acteurs du projet CPP II et intégrer :

- **Une phase de préparation de la mission d'étude qui portera sur :**
 - Une réunion de cadrage méthodologique de l'étude ainsi que des échanges entre le comité de pilotage et le/la consultant.e ou l'équipe de consultant.e.s afin de garantir la compréhension et le respect des termes de référence de l'étude seront à planifier.
 - Un rapport de démarrage qui prendra en compte une analyse documentaire et la méthodologie
- **Une phase de conduite de l'étude qui devra inclure :**
 - Des déplacements sur le terrain
 - Des entretiens téléphoniques ou physiques ou des questionnaires par courriel
 - Des entretiens avec des partenaires institutionnels et techniques des ONG/associations partenaires, des bénéficiaires, etc.;
 - L'analyse des informations recueillies et l'intégration de recommandations concrètes dans le contenu de l'étude.
- **Une phase de restitution de l'étude qui devra s'effectuer en deux temps :**
 - La remise du rapport intermédiaire
 - La remise du rapport final : Le rapport final sera présenté en respectant les exigences du bailleur. A minima, il devra comporter les chapitres suivants :

- Résumé
- Table des matières, tableaux et acronymes
- Introduction
- Méthodologie, questions traitées
- Résultats et analyse par critère et pays
- Visibilité du projet
- Appréciation globale
- Conclusions, leçons et recommandations
- Annexes

Le rapport final sera rédigé en français.

V- PRINCIPAUX LIVRABLES AU COURS DE L'ETUDE PLAIDOYER

Un rapport de démarrage après examen des documents disponibles et une première discussion avec l'équipe de pilotage, sera élaboré.

Ce rapport comprendra :

- Une description du cadre conceptuel qui sera utilisé pour entreprendre l'étude;
- La méthodologie proposée dans le cahier des charges en y apportant les modifications si nécessaires ;
- Les données requises pour répondre aux questions de l'étude, les sources de données par question spécifique, les méthodes de collecte de données et l'échantillonnage ;
- Les critères de sélection des personnes à interviewer ;
- Le plan de travail détaillé pour l'étude, en indiquant les différentes phases, les objectifs et leurs principaux résultats et les étapes clés ;
- La liste des principales parties prenantes à interroger et les outils à utiliser pour la recherche, les entretiens et les discussions ;
- Les grandes lignes du rapport d'étude finale ;
- Les guides d'entretien et autres outils de collecte de données.

Un rapport intermédiaire (pas plus de 40 pages dont maximum 10 pages d'annexes) concis selon la structure proposée de commun accord avec l'équipe de pilotage d'ACF et répondant aux différentes questions et précisions d'analyse citées ci avant.

- Page de couverture avec les données clé du projet et de l'étude

- Résumé exécutif
- Acronymes
- Description du projet
- Objectif, champ et destinataires de l'étude
- Méthodologie utilisée et ses contraintes et limites
- Résultats clairement identifiés pour chaque objectif de l'étude
- Conclusions
- Recommandations (préciser les destinataires des recommandations, le niveau de priorité (faible, moyenne, haute), l'implication temporelle (court, moyen, long terme), l'implication des ressources (faible, moyenne, haute)
- Leçons apprises et bonnes pratiques
- Annexes (incluant la liste des personnes rencontrées, calendrier détaillé des travaux de recherche, la documentation consultée, les tableaux des données complémentaires, les questionnaires utilisés etc.).

Un rapport final d'étude concis (maximum 45 pages dont 12 pages maximum d'annexes) selon la structure proposée.

Le/la consultant.e ou l'équipe de consultant.e.s finalisera et soumettra le rapport final à ACF de l'étude conformément au contrat de prestation qui fera une dernière relecture avant d'être partagé aux différents partenaires du projet.

Toutes les versions préliminaires et les résultats finaux, y compris les documents d'appui, les rapports analytiques et les données brutes devraient être fournis en version électronique.

VI- CALENDRIER ET BUDGET

Calendrier	Date
Date limite de soumission des offres	10 juillet 2023 à 17h GMT
Notification de l'attribution	17 juillet 2023
Date indicative de début de la prestation – réunion de démarrage	27 juillet 2023

L'offre budgétaire proposée par le(s) consultant(s) ne devra pas excéder **30 000 Euros TTC**.

Elle doit inclure tous les frais directs ou associés à la bonne exécution de cette étude : honoraires de toute l'équipe de l'étude, per-diem, frais de transports nationaux et internationaux, hébergement...

VII- COMPETENCES ET QUALIFICATIONS DES CONSULTANTS

Le.la consultant.e ou l'équipe de consultant.e.s retenu.e.s devra répondre aux critères suivants :

- **Critères requis**

- Expertise géographique en Afrique de l'Ouest et du Centre
- Expertise en matière de genre
- Expérience avérée dans les études de projet de développement (Joindre à l'offre technique la preuve des études déjà réalisées.
- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans les études de projets de développement économique et/ou social ;
- Des compétences avérées dans la méthodologie d'étude basée sur les approches orientées changement et de bonnes capacités d'analyse, de synthèse et rédactionnelle.

- **Critère souhaité/désiré**

- Une expertise en matière de droits des femmes et de protection de l'enfance serait un atout.

VIII- CODE DE CONDUITE

Le.la consultant.e ou l'équipe de consultant.e.s et le processus d'étude et de recherche doivent être conforme à l'éthique, aux principes, le code de conduite des RH et les politiques de protection et de sauvegarde d'Action Contre la Faim et des bailleurs. A cet effet le .la consultant.e ou l'équipe de de consultant.e.s signera les codes et documents afférents.

IX- PROCEDURE DE CANDIDATURE

Les offres des consultants intéressés par les présents Termes de Référence comporteront :

- Une proposition technique comprenant 3 parties :
 - Compréhension des termes de référence et commentaires éventuels ;
 - Méthodologie de travail et résultats attendus ;
 - La méthodologie de recherche proposée pour atteindre les objectifs de l'étude de façon documentée, argumentée ;
- Un calendrier indicatif détaillé ;
- Les résultats attendus ;

- Toute autre information permettant une bonne compréhension de la méthode utilisée ;
- Composition de l'équipe menant l'étude : CV détaillé du ou des consultant.e.s proposés et références en matière d'étude de programmes de coopération de développement ;
- Une proposition financière reprenant tous les coûts associés au travail demandé.

X- SOUMISSION DES OFFRES ET FINANCIERES ET TECHNIQUES

Les consultants intéressés peuvent soumettre leurs offres techniques et financières accompagnées d'un CV à jour faisant clairement référence à l'expérience recherchée et mettant en évidence les compétences et l'expertise pertinentes, au plus tard **le 10 juillet 2023 à 17H00 (heure GMT)** et envoyé à lmbodj@wa.acfspain.org avec en cc ytakang@wa.acfspain.org.